

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
18 OCTOBRE 2011**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 18 octobre 2011, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maïresse
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Tous les membres sont présents et ont renoncés à l'avis de convocation.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11 h 40 par madame Berthe Bélanger, maïresse.

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

504-10-2011

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Programmation des travaux
 2. Mode de financement des travaux
- Période de questions
Levée de l'Assemblée

ADOPTÉE

1. Programmation des travaux

505-10-2011

COMPTE TENU que la Municipalité n'a pas obtenu la subvention du programme Fonds Chantiers Canada Québec (FCCQ);

COMPTE TENU de l'urgence des travaux dans le secteur du chemin du Lac-de-l'Orignal;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité:

De réviser la programmation des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) afin de remplacer les travaux initialement prévus par la réfection du chemin du Lac-de-l'Orignal;

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
18 OCTOBRE 2011**

De réaliser deux sections du chemin du Lac-de-l'Original en engageant le maximum du retour de la TECQ annuellement;

Les sections seront déterminées par l'inspecteur en voirie en se basant sur des sections prioritaires selon l'état du chemin.

ADOPTÉE

2. Mode de financement des travaux

506-10-2010

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'analyser le mode de financement pour les travaux à effectuer en utilisant les diverses options compte tenu du retour de la TPS, des taxes municipales ou d'un règlement d'emprunt et du surplus accumulé.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

507-10-2011

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 11 h 47.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur
général**